



L'Épiphanie

TRANSCRIPTION

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JANVIER 2022

16 H 15

PAR VIDÉOCONFÉRENCE

- X Monsieur Steve Plante, maire
- X Monsieur Michel Ouellet, conseiller au siège n°1
- X Monsieur Michel Martineau, conseiller au siège n° 2
- X Madame Manon Leblanc, conseillère au siège n° 3
- X Madame Dona Bouchard, conseillère au siège n° 4
- X Monsieur Stéphane Amireault, conseiller au siège n° 5
- X Madame Vicky Robichaud, conseillère au siège n° 6
- X Madame Guylaine Comtois, directrice générale
- X Madame Flavie Robitaille, greffière et directrice générale adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. La greffière dépose le certificat de transmission de documents.

1.2. Adoption de l'ordre du jour de la séance

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Je propose d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Madame la Conseillère Dona Bouchard

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

2. RÉGLEMENTATION

2.1 Résolution autorisant l'adoption du Règlement numéro 057 établissant les taux de taxation et la tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2022

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Le présent règlement détermine les taux de taxation foncière ainsi que la tarification de certains services de la Ville de L'Épiphanie. Il régit également les dates de paiement et la marche à suivre pour récupérer les comptes impayés.

Le projet de règlement et l'avis de motion ont été déposés lors de la séance d'ajournement du 25 janvier 2022.

Le changement suivant a été apporté au projet de règlement déposé le 25 janvier :

Le Règlement d'emprunt E-004 a été ajouté à l'article 14 « Remboursement des règlements applicables aux secteurs »

Je propose d'adopter le Règlement numéro 057, tel que déposé.

Madame la Conseillère Dona Bouchard

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

En l'absence du public, la greffière fait la lecture des questions posées par écrit.

Aucune question n'a été déposée.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

L'ordre du jour étant épuisé, je propose de lever la séance à 16 h 26.

Madame la Conseillère Vicky Robichaud

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.